

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

En 2003, M. Francis Michon, ancien député, ancien syndic, publiait un ouvrage de 165 pages intitulé «L'urbanisation d'Epalinges 1950-2000». Il y décrit la transformation rapide d'un village de huit cents habitants, composé de plusieurs hameaux distincts et séparé de Lausanne par de vastes zones vertes, en une cité périphérique de plus de sept mille âmes.

Précis et mesuré, peu porté à la langue de bois ou aux effusions sentimentales, l'auteur s'est volontairement limité aux faits, et surtout à l'enchaînement des faits. Là est l'essentiel.

Ce qui fonctionne a toujours l'air d'aller de soi et on a tendance à sous-estimer les efforts qu'il a fallu consentir et qu'il faut continuer de consentir pour que, justement, ça fonctionne. L'une des forces de l'ouvrage de M. Michon est de nous replacer à chaque étape devant les grandes décisions qu'il fallait prendre, souvent dans l'incertitude et quelquefois dans le doute. On parle aujourd'hui volontiers des «visionnaires» dont la politique a besoin. Il s'agit en général de personnes qui s'efforcent de transformer en doctrine officielle les produits de leur cerveau surchauffé (voir les dernières élucubrations agricoles d'*Avenir suisse*). A défaut de ces inutiles personnages, Epalinges a généralement bénéficié d'autorités qui sentaient assez bien les choses, percevaient leur évolution vraisemblable et vouaient leurs efforts à la maîtriser.

En 1945 et en 1950, Epalinges a refusé des propositions lausannoises de fusion. Il y fallait du courage car c'était une commune pauvre et la fusion eût apporté des avantages financiers à une bonne partie de la population. Mais à l'époque déjà, certains entrevoyaient l'intérêt qu'il y avait pour la commune à disposer de nombreux et magnifiques terrains à proximité d'une capitale qui promettait de s'engorger. Ces terrains offraient à des contribuables travaillant à Lausanne une situation domiciliaire idéale, et à Epalinges, des revenus importants. Ces revenus firent d'Epalinges une commune aisée et permirent à ses autorités de conduire une politique de modernisation des routes, des équipements et des bâtiments largement autofinancée.

La plupart des syndicats palinzards ont accompli des mandats longs. Le syndic actuel, M. Yvan Tardy, entré en fonction en 1994, ne fait pas exception à la règle. C'est un grand avantage. Le seul fait que l'autorité dure donne un certain style à la politique locale; les projets ont le temps d'être conduits à terme; on sait qui sont les responsables; on connaît leurs faiblesses et l'on peut, parfois, y obvier.

Les autorités donnèrent toujours une place importante à l'affirmation locale: création d'un Journal d'Epalinges, concours de toutes sortes, spectacles, acquisition de vignes. Ce qui pouvait passer pour une agitation folklorique sans lendemain ou du gaspillage pour un vain prestige fut aussi un moyen de préserver l'au-

tonomie de la commune, qui conserva son identité plutôt que de se transformer en un simple quartier périphérique de Lausanne.

Epalinges a gardé son centre d'autrefois, ou, plus exactement, l'a fait évoluer autour de l'Auberge de la Croix Blanche. Celle-ci, transformée en bâtiment administratif, fut flanquée d'une grande salle de spectacles et d'une nouvelle auberge. Puis ce groupe de maisons fut lui-même intégré dans un ensemble plus grand, bordant une vaste cour de grands magasins, de bâtiments de service et de logements.

Suivant le fil des années, Francis Michon décrit l'équipement des nouveaux terrains, la mécanisation du déneigement et du ramassage des ordures ménagères, le développement de l'administration, la professionnalisation de ces mille et une besognes qui sont assumées bénévolement dans les petites communes et qui ne pouvaient plus l'être à Epalinges.

Les titres des parties de l'ouvrage sont clairs: le démarrage (1950-1964); l'envol (1965-1981); une évolution soutenue (1982-1989); la consolidation (1990-2000). Il n'est pas question de reprendre la masse énorme des problèmes de toutes sortes identifiés et traités au cours des ces cinquante ans. La leçon importante qui s'en dégage est que chaque décision libre entraîne des conséquences, pas toujours prévisibles, qui demanderont à leur tour de nouvelles décisions. On équipe des terrains, on les vend. Cela appelle des routes goudronnées, puis pourvues de

trotoirs, déneigées, entretenues. Les nouvelles familles paient des impôts, très bien, mais elles ont des enfants, ce qui impose la construction de bâtiments scolaires. Le besoin de fonctionnaires s'accroît, ce qui conduit, dans un premier temps à la dissémination de l'administration dans de multiples annexes, puis son regroupement dans de nouveaux locaux. Et il en va de même dans tous les domaines où la commune joue un rôle principal ou secondaire. Et chacun de ces domaines tend à évoluer pour son compte. Or, comme la commune forme un tout, chaque modification particulière porte tôt ou tard effet sur l'ensemble. Il appartient à l'autorité de réorienter constamment les efforts particuliers dans la perspective de l'unité du tout.

Quand le quartier du sud, les Tuileries, se développa, avec une population entièrement nouvelle et orientée sur Lausanne, il y fallut un effort non seulement urbanistique, mais psychologique pour les intégrer.

L'évolution d'Epalinges est intéressante en ce sens qu'elle a énormément changé tout en conservant une unité, et une existence réellement distincte de Lausanne. Toute municipalité qui prévoit d'apporter d'importants changements dans sa commune, de lui ajouter un quartier de maisons neuves, d'y créer une zone industrielle, de la faire entrer dans une «association de communes à buts multiples», de la fusionner avec ses voisines, de résoudre des problèmes de coexistence avec une commune beaucoup plus grande, trouvera dans cet ouvrage de quoi alimenter sa réflexion.

OLIVIER DELACRÉTAZ

On peut le commander au Greffe, Maison communale, 1066 Epalinges.

Réabonnement 2007

Comme chaque année, vous trouverez encarté dans ce numéro le bulletin qui vous permettra de renouveler votre abonnement à *La Nation*. Pour la plupart d'entre vous, le geste est quasi automatique depuis de nombreuses années. Cette fidélité est pour tous les rédacteurs un encouragement à poursuivre leurs efforts.

A l'occasion de nos septante-cinq ans d'existence, nous avons invité la presse à un «cocktail d'histoire» (pardon pour cet horrible terme!). Nous avons eu le plaisir de lui présenter une étonnante brochette de rédacteurs, du plus âgé, M. Philibert Muret, au plus jeune, M. Julien Le Fort. Chaque décennie de 20 à 90 ans était représentée. Et les moins de trente ans étaient six. Il faut le souligner avec fierté: ces six jeunes sont prêts à sacrifier du temps et de la peine pour collaborer à un journal d'opposition dans la perspective à long terme du bien commun vaudois. C'est une option sur l'avenir.

Sommes-nous conservateurs? Sans nul doute, s'il s'agit de conserver ce qu'il y a de vivant, de fort, d'actuel dans le Pays de Vaud contre les idées sans

sera soumise au peuple, vraisemblablement au mois de juin; les CRV prévoient deux publications importantes; la Marche du Pays, ouverte à tous nos lecteurs, aura lieu le 1^{er} septembre (le 8 en cas de mauvais temps). Ajoutons à cela les activités courantes, *La Nation*, nos *Entretiens du Mercredi*, des votations... et les imprévus.

Nous sommes des rédacteurs bénévoles. Mais il importe que l'imprimeur, notre secrétaire administrative et le secrétaire de nos locaux soient payés. Le prix de l'abonnement nous permet de couvrir ces coûts. L'argent qui nous reste – en particulier celui de vos dons – est investi dans des actions de promotion nécessaires au renouvellement de notre lectorat. Elle nous permet aussi d'offrir un abonnement à des lecteurs tombés dans la gêne. Une modeste augmentation (de 67 à 69 francs pour l'abonnement ordinaire) a été rendue nécessaire pour chasser tout souci de trésorerie. Nous avons renoncé à passer à 75 francs pour marquer notre anniversaire. Mais chacun est libre de faire à sa guise...

LA RÉDACTION

SOMMAIRE

De la confusion à l'impuissance 2

Sous couvert de flexibilité, on échange et confond les rôles primordiaux. Il faut au contraire se cramponner à sa mission de base.

Où va la TSR 3

Pourquoi votre télévision s'adonne-t-elle à salir le passé de la Suisse au lieu de rendre hommage à ses qualités d'accueil. Le quarantième anniversaire de la révolution hongroise lui en donnait l'occasion.

Laïcité discriminatoire 4

Quand la laïcité, présumée ouverte et tolérante, s'affronte à l'égalité.

Un gendarme donne un cours de circulation routière dans une classe vaudoise. Le professeur est prié d'y assister. D'habitude ce n'était pas nécessaire, mais comme l'année précédente on a déploré des incidents disciplinaires, il a été décidé que le maître demeurerait dans la salle pour, comme on dit, «faire la police»... Au milieu du cours, le gendarme signale aux enfants que le professeur sortira s'ils veulent se confier... A quel sujet? Ont-ils des infractions routières à confesser ou des problèmes intimes? Ce n'est pas clair... Les élèves sourient, ils n'ont pas de secrets, le maître est autorisé à rester.

Les rôles sociaux se croisent et se confondent. Le gendarme donne un cours, l'enseignant se mue en policier. Ce dernier joue aussi parfois au papa, à la maman, au psychothérapeute. Il apparaît soudain que les gendarmes aspirent à remplir ces fonctions. Ce chassé-croisé amuse sur le moment, il peut aussi tourner au désordre.

Dans le journal, le colonel Denis Froidevaux, à la suite de son maître, le généralissime Keckeis, nous informe que l'armée doit «produire de la sécurité». Sur une chaîne de télévision française, une dame s'exclame: «Ségolène présidente! Nous les Français, nous avons besoin d'une mère qui s'occupe de nous!» Puis, sur la même chaîne, on voit des parachutistes de la Légion qu'on instruit à des tâches d'assistance humanitaire...

C'est beau, la polyvalence! Chacun est appelé à endosser un rôle qui n'est pas le sien. Certains s'en vantent, d'autres s'en plaignent. Des soldats de la paix, des officiers industriels, des gendarmes psychologues,

des enseignants papas, sans oublier les pères copains, les top modèles philosophes, les pasteurs consultants, les journalistes conseillers de MM. Bush et Poutine: nul n'envoie de rester à sa place!

Nous n'avons rien contre le fait qu'une personne assume plusieurs rôles. On peut être plombier, père de famille et président d'un club de football; ces activités ne s'excluent pas. On peut en mener plusieurs de front du moment qu'on en connaît les fins et les règles.

Les ennuis commencent dès qu'on s'adonne à une activité selon des modalités qui lui sont étrangères. Cette déviance est fréquente dans les tâches de commandement. Une famille ou une unité militaire demandent à être dirigées. Seulement on ne commande pas dans une famille comme dans un bataillon parce que ces deux communautés n'ont pas le même but. Entre les types de commandement existe une analogie. Ils ne se ressemblent pas parfaitement mais ne diffèrent pas absolument. Souvent, on interprète l'analogie, de façon erronée, comme une similitude. Dès qu'une activité se révèle féconde, celle de l'entreprise privée par exemple, on se figure qu'il faut imposer les principes de son succès à toutes les autres.

Il arrive aussi qu'un manque taraude toute la société. Beaucoup de gens se disent victimes de manœuvres hostiles, harcelés par un système inhumain, blessés par des «agressions». Ils réclament un «soutien psychologique». Pour le moindre bobo, on met sur pied des «cellules de crise»; les psychologues débloquent sur les théâtres d'opérations. Un modèle d'assistance confinant au maternage tend à se répandre partout.

De la confusion à l'impuissance

Un policier ou un pompier ne peuvent prétendre au titre de «grand professionnel» s'ils ne sont pas également versés dans la «communication».

L'invasion «psy» dénature certaines professions, l'enseignement entre autres. L'aspect relationnel y est tellement cultivé, la fixation sur les émotions si envahissante, que la transmission des connaissances dans le respect de la vérité devient une tâche accessoire.

Il est possible que ce phénomène provienne d'un déséquilibre affectant les rôles primordiaux, la maternité et la paternité. La mère tend à repousser le père dans les marges, voire à faire de lui une seconde mère, cette confusion culminant dans la soi-disant «famille homoparentale». On affirme l'égalité des rôles; ils finissent donc par se ressembler jusqu'à ce que l'un engloutisse l'autre.

Autrefois, le chef était assimilé au père (le roi, père de ses sujets; les pères de la patrie; le petit père des peuples), avec un risque de paternalisme (dans l'entreprise notamment). Aujourd'hui, la mère veut sa revanche et s'apprête à dominer.

Notre époque aime parler en termes de «problèmes à résoudre». Elle exige des solutions immédiates, générales et définitives. Elle ne tient pas compte des circonstances, ni locales ni historiques; elle méprise l'expérience accumulée par les communautés et leurs membres. Elle préfère raser tout, recommencer à zéro et imposer des modèles préfabriqués. L'entreprise privée réussit? Les institutions doivent apprendre à se vendre! Les gens souffrent? Mettons des psychologues à tous les coins de rue et apprenons à communiquer!

L'école vaudoise ne marche pas? Le «modèle finlandais» fera l'affaire!

Ces procédés sont nocifs. Ils ôtent aux communautés intermédiaires la responsabilité de ce qui les regarde; ils dévalorisent les efforts déjà entrepris; ils méprisent les personnes soupçonnées d'être lentes, rétives au changement, inertes. Celles-ci cessent de prendre leur sort en main et se plient aux modèles proposés par les technocrates; en fin de compte, elles sont réduites à l'impuissance.

Au lieu de subir des modèles, nous préférons approfondir et méditer la mission spécifique à chaque institution. A l'école, pour parler de ce que nous connaissons, il faut s'obstiner à apprendre aux enfants à lire, écrire et compter, à tous les degrés de maîtrise que ces activités supposent, quelles que soient les pressions exercées sur le corps enseignant pour qu'il fasse autre chose (de l'éveil, de l'accompagnement, de la sensibilisation, de la morale sexuelle ou écologique, de l'initiation à la citoyenneté, etc.) Plus le délitement social semble s'accélérer, plus il faut se cramponner à la mission de base, en faisant fond sur les enseignants tels qu'ils existent réellement, non comme les réformateurs entendent les façonner, en considérant que les enfants grandissent dans un milieu historique et géographique donné, qu'on ne saurait «réinventer». L'école n'a pas avantage à remplacer les parents; si la famille est affaiblie, c'est elle qu'il faut renforcer.

Le bien commun ne gagne rien à la confusion des rôles, mais profite du souci assumé par chaque communauté intermédiaire de réaliser pleinement sa fin propre.

JACQUES PERRIN

Aspects de la vie vaudoise

Paysanne au XX^e siècle

(*fm*) Née en 1869 à Orbe de parents commerçants, Augusta Gillibert-Randin épouse un paysan broyeur et développe alors de nombreuses activités: d'abord dans le cadre de sa famille et de l'exploitation, puis comme collaboratrice pour des revues agricoles comme *Le Sillon romand*; de plus, elle est l'instigatrice, en 1918, de la première association de paysannes de Suisse, celle des productrices de Moudon et environs, puis deviendra la présidente fondatrice de l'Association des paysannes vaudoises. Son parcours sert de fil rouge à une exposition consacrée aux paysannes en Suisse romande au XX^e siècle, à découvrir à la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains jusqu'au 17 mars prochain.

[Ouvvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 (ve 19h), mardi et vendredi de 10h à 12h, samedi de 9h30 à 11h30]

L'art du découpage à Prangins

(*fm*) Né en Chine, l'art du découpage sur papier a véritablement commencé en Europe au XVIII^e siècle, notamment avec la tendance du portrait «à la silhouette». Grâce entre autres à Johann Jakob Hauswirth et à son émule Louis Saugy, cet art à la fois subtil et naïf éclôt un siècle plus tard en Suisse, et plus précisément dans la région du Pays-d'Enhaut où il est encore pratiqué par de nombreux adeptes. Une exposition riche de plus

Au-dessus des partis

faire un compromis qui leur permette de respecter un consensus», et ce «malgré l'approche des élections fédérales.»

Saluons cette critique ouverte des partis et du système électoral, reconnu comme un facteur de division nuisant à la poursuite du bien commun. Le pouvoir exécutif fédéral, de même que la plupart des gouvernements des cantons suisses, possède plusieurs traits d'une vraie autorité politique. Etant collégial, il réunit sept membres issus des principaux partis suisses: l'immense majorité des citoyens s'y trouve donc représentée, même si les partis représentent mal les forces réelles du territoire et qu'une décision par consensus n'est pas l'équivalent d'une synthèse d'intérêts divergents. Le Conseil fédéral reste au-dessus des partis (du moins jusqu'à récemment), ce qui empêche que des factions antagonistes ne s'oppriment à tour de rôle. Enfin ses membres ne sont pas élus par les masses, et l'usage (certes remis en cause dernièrement) veut qu'ils restent au pouvoir presque aussi longtemps qu'ils le souhaitent: leur réélection ne dépend pas du caprice des foules. A la fois uni et rassembleur, stable et relativement insensible à l'audimat, le Conseil fédéral a l'avantage d'être peu démocratique. Nous sommes reconnaissants à M. Leutenberger de vouloir que cette situation

N. A.

Où va la TSR?

C'est peu dire que la révolution hongroise d'octobre-novembre 1956 a secoué l'Europe entière. Pour la première fois peut-être, se sentant menacé, le régime totalitaire communiste jetait bas le masque avec autant d'impudeur que de violence. Un voile s'est alors déchiré. L'Occident a commencé enfin à comprendre à quoi il avait échappé et quelle était la réalité dans laquelle vivait l'Europe de l'Est. Seul l'aveuglement idéologique, en particulier celui de l'intelligentsia française, pouvait continuer à justifier un régime aussi basement cynique et inhumain.

Frank Bridel est l'un des seuls, dans un excellent article¹, à avoir évoqué:

... cette sanglante intervention militaire qui, en octobre-novembre 1956, a permis à l'URSS de ruiner les espoirs de la Hongrie en un allègement du colonialisme soviétique. On rappelle que 170'000 réfugiés ont fui ce pays et qu'environ 14'000 d'entre eux ont été recueillis dans le nôtre. Leurs survivants évoquent leurs souvenirs avec émotion.

On parle moins [...] de la façon dont les Suisses ont réagi à ces événements. Le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge suisse ont bien travaillé, de même que le Service d'assistance de l'armée, où œuvraient nombre de femmes incorporées dans le Service complémentaires féminin. Ils ont été secondés par plusieurs organisations civiles et d'innombrables bonnes volontés [...]

Au cours des mois précédant la tragédie de Budapest, la plupart des Suisses – à l'exception des communistes – ont été de cœur avec les opprimés qui tentaient de recouvrer au moins une partie de leurs libertés. Les gens de chez nous s'identi-

fiaient à ceux de là-bas. Durant les longues journées que dura l'affrontement entre les chars blindés de l'Armée rouge et la jeunesse hongroise, on se tenait les poignes, suspendu à la radio. On affichait partout des portraits d'Imre Nagy, le président libétraire, puis du général Pal Matyler, qui dirigeait tant bien que mal la résistance armée. Ils furent nos héros, avant et après leur arrestation (suivie plus tard de leur pendaison). L'accueil de leurs compatriotes n'en fut que plus chaleureux...

Ceux d'entre nous qui ont vécu cette période se souviennent de l'extraordinaire mobilisation de notre peuple - collectes d'argent, de vêtements, de nourriture, mise à disposition de logements, etc. Au point que, cet automne, la communauté hongroise en Suisse a organisé plusieurs grands concerts, en souvenir de ces événements douloureux, sans doute aussi pour exprimer sa reconnaissance à notre égard. Or, et voici la question-clé: pouvez-vous imaginer un instant que la TSR ait consacré une soirée, non pas d'auto-satisfaction, mais de simple rappel d'un passé aussi lourd de conséquences pour l'avenir de l'Europe et – accessoirement – aussi positif sur la capacité d'accueil dont la Suisse a fait preuve en cette circonstance? Poser la question, c'est déjà y répondre!

Par contre, voici ce qu'est la vraie réponse – un véritable scandale, un réquisitoire, comme le montre Michel Bardé² – le choix délibéré de salir une fois de plus notre passé en rediffusant, le dimanche soir 12 novembre 2006, sur sa deuxième chaîne, l'émission de «Temps présent» du 6 mars 1997, sur la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale.

Michel Bardé situe exactement la chronologie des faits:

[...] Diffusée à l'époque, en pleine campagne de dénigrement de notre pays dans l'affaire dite des «fonds en déshérence», cette émission, par sa partialité engagée et son unilatéralité, avait provoqué un tollé justifié au sein de la population, notamment parmi ceux qui avaient vécu la guerre.

Cent six téléspectateurs dénoncèrent cette émission auprès de l'Autorité indépendante de plainte, qui l'accepta. La SSR fit alors recours jusqu'au Tribunal fédéral, qui confirma l'avis de l'Autorité, estimant que le devoir d'objectivité qu'impose la concession dont la SSR bénéficie avait été violé.

Comme par hasard, la TV romande ne fit pas une émission spéciale pour dire qu'elle avait perdu. En revanche, M. Monnat, réalisateur du «Temps présent» incriminé, s'adressa à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, qui vient de rendre un verdict en sa faveur: [...]

On comprend dès lors la reprise de l'émission. Pourquoi la TSR se serait-elle gênée? La «liberté d'expression» prime tout. Elle autorise tout, puisqu'elle est devenue le critère suprême. D'ailleurs, «...le débat qui a suivi cette rediffusion n'en était pas un.» Avec un seul invité – Jean-François Bergier – le débat devenait «un alibi pour soutenir les thèses de M. Monnat et de la SSR...»

Nous abordons ainsi le fond du problème: de quel droit la TSR biaise-t-elle ainsi avec une présentation objective des événements? Les récentes votations fédérales montrent clairement que le peuple ne suit pas les mots d'ordre du «politique-

ment correct», si abondamment servi sur nos ondes. La leçon ne semble pas avoir servi. Faut-il souhaiter qu'elle se répète, au moment où se discutent les montants de la redevance et où pourraient se régler quelques comptes?

Mais au-delà de ces querelles politiques et revanchardes, il y a beaucoup plus grave. La TSR a-t-elle conscience des dégâts qu'elle commet avec de telles entorses à la stricte vérité? Se rend-elle compte du fossé qu'elle creuse ainsi entre les générations? Agir avec une telle légèreté est indigne d'une régie qui a l'obligation légale de l'impartialité. Elle sème le doute sur sa capacité réelle à assumer cette obligation et donc, sa mission.

Le cas de M. Monnat n'est pas très éloigné de celui de son confrère, celui-là même qui a dévoilé le contenu confidentiel des messages – de véritables signaux d'alerte! – que l'Ambassadeur Carlo Jagmetti, avec une vigilance qui l'honore, faisait parvenir au Conseil fédéral, à Berne, au début de la crise des fonds en déshérence. Ici encore, cet individu a été blanchi cet automne par la Cour de Strasbourg.

On s'est gaussé (un peu trop vite!) des Waldstätten qui, au XIII^e siècle, récusaient les juges étrangers à leurs vallées. Il semble que ces gens avaient un sens de leur dignité et de la dignité de leur communauté devenu bien rare aujourd'hui!...

JEAN-JACQUES RAPIN

¹ Frank Bridel: «Quand la Suisse vibra pour l'héroïsme hongrois», *Entreprise Romande*, 10 novembre 2006.

² Michel Bardé: «L'honneur reperdu de la TSR», *Entreprise Romande*, 20 novembre 2006.

Réactions à l'article sur la riposte israélienne contre le Hezbollah

Le conflit israélo-arabe est un sujet pressonnel, comme l'ont montré les nombreuses réactions, positives et négatives, à notre article intitulé «la défaite médiatique d'Israël» (*La Nation* n° 1797 du 10 novembre). Nous croyons utile de répondre brièvement à certaines critiques, dont aucune n'a d'ailleurs contesté le raisonnement central de notre article. Quelques lecteurs ont évoqué les souffrances des Arabes palestiniens comme pour réagir à ce qui leur semblait être une justification de l'ensemble de la politique israélienne. Or à aucun moment l'article n'a dit que toutes les actions d'Israël étaient justes: il n'abordait que le récent conflit au Liban

entre l'armée israélienne et le Hezbollah. Il s'agissait uniquement d'examiner deux accusations précises faites en Suisse à l'encontre de l'Etat hébreu, à savoir 1) que celui-ci avait «agressé» le Liban, ou alors 2) que sa réaction contre le Hezbollah avait été «disproportionnée».

En examinant les faits, nous avons montré qu'Israël ne pouvait pas être l'agresseur. Nous avons aussi rappelé que, dans le cas de la légitime défense, la portion consiste à *utiliser des moyens proportionnés au but que l'on veut atteindre*, c'est-à-dire uniquement les moyens nécessaires à sa défense. L'article montrait qu'Israël avait apparemment respecté ce

principe. Certains lecteurs ont affirmé que l'Etat hébreu ne devait pas réagir à des «provocations» du Hezbollah. Nous pensons que, étant agressé, un Etat a le droit d'empêcher les attaques sur ses habitants et ne doit pas attendre d'avoir subi des pertes massives pour réagir.

Enfin quelques personnes nous ont fait observer que l'armée israélienne n'avait pas obtenu la victoire. En effet, et nous n'avons jamais prétendu cela. Simplement l'échec d'Israël ne fut pas dû à une victoire militaire du Hezbollah, car le cessez-le-feu fut imposé par des pressions américaines et internationales. L'issue de la bataille échappa à la décision des belligérants.

Qui a écrit cela?

quait que la référence était à rechercher avant 1978.

Notre nouvelle citation tend à démontrer le génie universel de Mozart.

Mais dès les premiers accords de Mozart, elle s'est calmée, a fermé les yeux et écouté sans bouger tout le concert. «C'était fascinant. Nous avons tout de suite compris», a poursuivi Mladen Anic qui a fait aussitôt installer une chaîne hi-fi dans la «maison» de Suma. Suma, qui depuis la mort de Patna au mois de mai se nourrissait à peine et était en permanence déprimée, a retrouvé son appétit et réussit à se consoler surtout avec du Mozart mais aussi du Vivaldi, du Bach et du Schubert.

Précisons que Suma est un éléphant femelle du zoo de Zagreb.

Le premier lecteur à nous fournir la référence exacte gagne un abonnement d'une année à *La Nation*.

Promenons-nous dans les bois

Sur son excellent site internet *Commentaires.com*, M. Philippe Barraud publie un article intitulé «Le loup et les contribuables». Le journaliste nous y apprend que le canton du Valais a mobilisé cinquante personnes pendant près d'un mois pour tirer un loup qui posait problème. Pour se débarrasser de cet égoïste de moutons, les autorités valaisannes auraient posté chaque jour une dizaine de tireurs à des endroits stratégiques.

M. Barraud conclut son texte par ces mots:

«*Quel acharnement! On n'en ferait pas autant pour un terroriste.*

Au moins les contribuables savent que leur argent va à des fins particulièrement utiles...»

Nous faisons remarquer à M. Barraud et à nos lecteurs que, s'il sert parfois à introduire de dangereux prédateurs, l'argent de nos impôts n'est jamais officiellement affecté à l'importation de terroristes.

De plus, ce n'est pas défendre très habilement le loup face à l'opinion publique

NICOLAS DE ARAUJO

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1

Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

† Marianne Morel (1911-2006)

M^{lle} Marianne Du Pasquier, de Concise, avait épousé un avocat fringant et bagarreur, M. Alphonse Morel. Au milieu de sa vie, celui-ci décida de devenir vigneron. Fidèle à sa promesse de mariage, elle le suivit dans les vignes de Valeyres, où il abattait chaque jour un travail phénoménal, et dans les chiffres rouges, que ses visées « vitivnicoles » originales – pour ne pas dire révolutionnaires – leur promettaient pour de longues années.

Deux semaines après leur installation dans cette grande maison, coloriale du côté est et bernoise du côté ouest, la première équipe de Valeyres débarquait. C'était en 1945. Il revenait à M^{me} Morel non seulement d'héberger, mais aussi de sustenter ces jeunes gens – se rendaient-ils compte qu'ils avaient à leur disposition l'une des meilleures cuisinières du monde? – MM. Ernest Jomini et Georges Perrin,

collaborateurs réguliers de *La Nation*, témoignent de la réussite de ce premier camp.

Il faut revenir sur la cuisine. Les innombrables personnes qui, au cours des cinquante premières années, ont participé à un camp de Valeyres ne peuvent sans saliver évoquer le lapin sans soucis, les barquettes au fromage, objet d'un concours de tous les dangers, ou l'*irish stew*, que M. Regamey prononçait « aristiou ». Jusqu'à la fin de sa vie, et même si un stress excessif la contraignait d'arrêter les camps de Valeyres bien avant, elle aimait régaler sa famille et ses amis. Ses armoires, frigorifiques ou non, étaient toujours pleines à craquer de choses succulentes et l'on se prenait à souhaiter cette fameuse « bonne petite guerre » qui nous aurait contraints à soutenir un siège dans sa cuisine, dont nous serions ressortis dodus à craquer.

Laïcité discriminatoire

En l'occurrence, le Conseil fédéral estime que l'exigence de laïcité imposée aux futurs magistrats de la cour des comptes genevoise est contraire au droit fédéral, pour les deux principales raisons suivantes :

1. Le principe d'égalité a pour corollaire l'interdiction des discriminations (art. 8 al. 2 Cst. féd.). Réserver la cour des comptes aux laïques, c'est l'interdire aux ecclésiastiques. Comme cette interdiction n'est pas fondée, elle crée une discrimination.
2. La liberté religieuse est garantie non seulement par la Constitution fédérale (art. 15), mais aussi par des textes dits supérieurs (Convention européenne des droits de l'homme et Pacte des Nations unies). Ces mêmes textes fondamentaux garantissent aussi les droits politiques. Ces principes ne sont toutefois pas absolus : ils peuvent être restreints si l'intérêt public l'exige. En l'espèce, aucun intérêt public ne paraît justifier la disposition genevoise. Celle-ci viole

Revue de presse

Le retour de la morale

Les viols dans le milieu des adolescents, à Zurich et ailleurs, ont occupé une large place dans la presse. M^{me} Sophie Arnal, dans *L'Hebdo* du 23.11.2006 interroge sur ces « viols collectifs » M. Alain Herzog, pédopsychiatre au Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, à Lausanne. A la question de savoir quels conseils de prévention donner pour éviter la propagation de ces délits, M. Herzog répond en conclusion :

[...] *Toujours les mêmes : dire en toute occasion où est le bien, où est le mal, donner des valeurs morales, des interdits. Peut-être qu'ils les transgresseront, mais ce sera déjà un progrès : pour l'instant, ils ne voient pas où est le problème. [...]*

Les slogans soixante-huitards clamaient : « Il est interdit d'interdire ». On en récolte les fruits. Maintenant on se remet à parler de bien et de mal, de morale et des transgressions. Combien de pédagogues et de psychologues chargés de l'éducation sexuelle vont devoir se recycler !

Lucidité

L'acceptation étriquée, en votation fédérale, de l'euromilliard en faveur des

Alphonse Morel se piquait d'aristotélisme. En doctrine, c'est certain, il était impeccable. Mais il éprouvait parfois quelque peine à passer du réalisme à la réalité. En général, c'était M^{me} Morel qui assurait le passage.

Elle aimait rire, autant d'elle que des autres, elle prenait bien la moquerie et la relançait avec vigueur. Elle avait un rire explosif qui se terminait par de petits gloussements moqueurs, comme si elle continuait intérieurement et pour elle-même à déguster la plaisanterie.

C'était une de ces dames d'autrefois, qui était sortie dans le monde. Elle avait appris l'allemand en Allemagne et l'anglais en Ecosse. Elle aimait faire de la tapisserie, avait appris à jouer du piano et nous épatait par ses connaissances musicales.

Elle aimait aussi diriger. Elle ordonna son culte d'enterrement dans ses moindres détails, jusqu'à la musique et

à la couleur de la robe du pasteur. Fortement atteinte dans sa santé, elle garda jusqu'à la fin une voix ferme et manifestait sa volonté de vivre par une étonnante résistance physique.

Presque autant que M. Regamey, elle incarne le camp de Valeyres. Depuis 1995, date à laquelle elle décida qu'elle n'avait plus la force de nous recevoir, le camp a passé par Denezzy, puis Mézères, avant de se fixer à Vers- l'Eglise. Nous y sommes bien, nous y avons des amis que nous nous réjouissons de revoir année après année. Le camp s'appelle toujours « de Valeyres », mais c'est, depuis onze ans, Valeyres-en-Exil. Et aujourd'hui, c'est Valeyres orphelin.

Nous partageons le deuil de ses enfants et petits-enfants, dont plus d'un est lié de près ou de loin à notre mouvement. O. D.

mieux à leur place dans les Eglises à proclamer l'Evangile, plutôt que de descendre dans les arènes politiques.

Mais cette petite affaire constitutionnelle est révélatrice des paradoxes auxquels conduisent des principes poussés au terme de leur logique. La laïcité, présument moderne et ouverte, devient contraire à l'égalité – valeur dite suprême – et donc discriminatoire !

A. ROCHAT

Lézarde dans le dogme

behaviorisme, socio-constructivisme) sont présentées aux étudiants et étudiantes non comme des vérités absolues, mais comme des outils à disposition qu'ils/elles devront utiliser à bon escient.

Si ce commentaire dit juste, les enseignants vaudois auraient donc le droit de mettre la transmission des connaissances, et non plus l'élève, au centre de leur préoccupation. C'est une avancée importante pour sortir du socio-constructivisme soixante-huitard de grand-papa.

C.

Le Coin du Ronchon

Selon que vous serez socialiste ou misérable...

Les socialistes veulent introduire des primes d'assurance-maladie *proportionnelles au revenu* des assurés, ce qui signifie que les pauvres continueront de ne rien payer et que les riches – comprenez tous ceux qui gagnent leur vie sans subventions étatiques – paieront beaucoup plus cher qu'aujourd'hui. Nous voterons dans trois mois sur cette intéressante proposition, qui encouragera les indigents à fréquenter les hôpitaux et les gros contribuables à aller se faire voir ailleurs.

Mais le socialisme n'attend pas. Dès janvier déjà, bon nombre d'infractions au code de la route seront sanctionnées d'amendes elles aussi *proportionnelles au revenu*. Les « démunis » écraseront des piétons avec la conscience et le portefeuille tranquille, tandis que les « nantis », en plus d'être pressurés par le fisc et bienôt par l'assurance-maladie-sécurité-sociale, devront déboursier des sommes sans rapport avec la gravité des infractions commises mais calculées d'après leur statut social. Un directeur

ayant grillé un feu rouge deviendra une aubaine inespérée pour l'Etat – ce qui constituera un motif supplémentaire pour ne jamais griller les feux rouges. Pensez-y en prenant le volant : lever le pied et respecter les lois représente un acte de résistance civique. (Et pensez à vos chignotants, nom de bleu : cette manie de ne jamais les enclencher est insupportable !)

Pour continuer selon les mêmes principes, il faudra aussi, à l'avenir, modifier le prix du kilo de pain, du parc-mètre, du billet de cinéma et de la minute de téléphone en fonction de la situation financière de chaque acheteur. Le plus étonnant est que tout cela ne sert guère les intérêts de l'électorat socialiste, largement composé de citoyens aisés occupant des postes importants dans les administrations et les entreprises publiques, et touchant à ce titre des salaires confortables. Le masochisme serait-il une valeur de gauche ?

LE RONCHON